

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 51 (1937)

Heft: 1

Artikel: Armoiries des terres et bailliages de la république et canton de Fribourg

Autor: Dubois, Fred.-Th.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armoiries des terres et bailliages de la République et Canton de Fribourg

par FRED.-TH. DUBOIS.

Le Canton de Fribourg a célébré il y a quelques mois le 4^e centenaire des importantes conquêtes que fit l'armée fribourgeoise en 1536. Les territoires nouveaux apportés ainsi à la petite ville et République de Fribourg en doublèrent presque la superficie.



Fig. 1. Armoiries du duc de Zaehringen figurant sur le sceau de Fribourg (agrandissement).

Nous avons pensé qu'à cette occasion il serait intéressant de présenter aux lecteurs des *Archives héraldiques* une étude sur la formation territoriale du Canton de Fribourg et sur les armoiries des anciennes terres et bailliages de ce Canton.

Lorsque la ville de Fribourg fut fondée en 1157¹⁾ par le duc Berthold IV de Zaehringen, le territoire qu'elle occupait était la propriété de ce duc et elle dépendait donc directement de celui-ci et non de l'Empire. Berthold IV accorda un droit urbain (Handfeste) à la nouvelle ville. Celle-ci reconnaissait la suzeraineté du duc, mais elle en était indépendante dans

le domaine des intérêts de la cité. Les bourgeois nommaient chaque année leur Avoyer pour lequel le duc n'avait qu'un droit de confirmation. Cet Avoyer était assisté de 24 conseillers. La ville ne possédait alors, et jusqu'au XV^e siècle, qu'un territoire qui ne s'étendait pas fort au delà de ses murailles.

Sur le plus ancien sceau de Fribourg, qui apparaît sur des actes dès le commencement du XIII^e siècle, on voit non pas une figure héraldique, mais une figure symbolisant Fribourg, soit une tour crénelée senestrée d'un mur crénelé s'abaissant par deux degrés, un demi anneau mouvant du mur vers la pointe. Puis au-dessus un écu en forme d'amande aux armes du duc de Zaehringen, soit une aigle entourée d'une bordure nébulée (fig. 1).

Après la mort de Berchtold V de Zaehringen, en 1218, Fribourg fit partie des terres échues à son beau-frère Ulric III de Kibourg et passa ainsi sous la domination de cette maison. En 1273 Anne de Kibourg, arrière petite fille d'Ulric, épousa Eberhard de Habsbourg-Laufenbourg et vendit Fribourg en 1277 à ses cousins, les fils de l'empereur Rodolphe de Habsbourg.

Fribourg conserve encore un monument aux armes des Kibourg soit la pierre tombale d'Elisabeth de Kibourg, seconde femme de Hartmann le Jeune, morte en 1275 (fig. 2).



Fig. 2. Armoiries d'E. de Kibourg, 1275.

¹⁾ Voir: P. de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV^e et XVI^e siècles*, dans le tome XII, 2^e série des « Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande ». Lausanne 1924.

En se développant, la ville désirait de plus en plus posséder un territoire propre et ne pas dépendre uniquement, au point de vue matériel, des voisins qui l'entouraient; aussi fit-elle peu à peu les acquisitions suivantes :

Grasbourg. Les bonnes relations qui existaient au commencement du XV^e siècle entre Berne, Fribourg et la Savoie, déterminèrent le duc Amédée VIII à vendre



Fig. 3. Armoiries du bailliage de Grasbourg dans la Chronique de Ryff.

à ces deux villes, le 11 septembre 1423, la châtelainie de Grasbourg avec ses dépendances de Schwarzenbourg et de Gouggisberg. Par un accord passé entre les deux villes, cette seigneurie fut érigée en un bailliage commun administré à tour de rôle par un bailli bernois et par un bailli fribourgeois qui résidaient au commencement au château de Grasbourg, puis dès la fin du XVI^e siècle au château de Schwarzenbourg construit en 1573. A partir de ce moment le bailliage prit peu à peu le nom de cette dernière localité et subsista jusqu'à la révolution en 1798. Par la constitution du 12—26 mai 1801 son territoire fut attribué à Fribourg seul, mais le 27 février 1802 il fut rattaché uniquement à Berne. Ce bailliage avait relevé les armes d'une famille dite de Grasbourg, bourgeoise de Berne, connue dès le XIII^e siècle, et qui s'éteignit à la fin du XIV^e siècle. Elle portait sur ses sceaux un lion¹⁾. Les hommes de la châtelainie de Grasbourg marchaient sous leur propre fanion qui est cité en 1455. Sur le vitrail de 1531 on voit pour la première fois les armes de ce bailliage avec ses émaux, mais dans celles-ci le lion est posé sur un mont, soit: *d'argent au lion de sable posé*



Fig. 5. Armoiries de Schwarzenbourg d'après la Chronique de Stumpf 1548.

sur un mont à trois coupeaux de sinople. Mais on voit parfois ces armes remplacées par un écu de sable à la fasce ondulée d'argent qui étaient celles de l'ancienne famille noble de Schwarzenbourg éteinte dans la seconde moitié du XV^e siècle (fig. 3, 4 et 5).

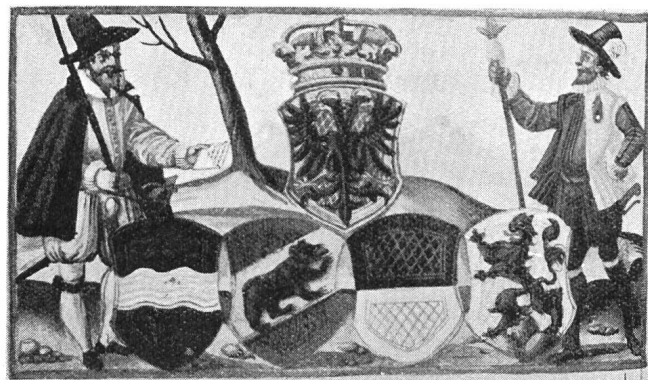


Fig. 4. Armoiries du bailliage de Grasbourg-Schwarzenbourg dans la Chronique de Ryff 1597.

¹⁾ Voir: Fried. Burri, *Die einstige Reichsjeste Grasbourg*, im Archiv des Hist. Vereins des Kantons Bern, Bd. 33, Heft 1, 1935.

Les fiefs Tierstein. En 1442 la ville de Fribourg obtint un nouvel agrandissement territorial. Tout le pays

qui entourait la ville était formé de fiefs appartenant aux comtes de Tierstein et tenus pour la plupart par des vassaux qui pour avoir l'appui de Fribourg s'étaient fait recevoir bourgeois de cette ville. En 1442 Fribourg acheta tous ces fiefs du comte Jean de Tierstein et la vente en fut ratifiée par l'empereur Frédéric III en qualité de suzerain¹).



Fig. 6. Les quatre bannerets de Fribourg sur le plan de cette ville gravé par Martin Martini en 1604.

Ensuite de ces acquisitions Fribourg possédait tout autour d'elle un territoire assez important qui formait à peu près un quadrilatère dont elle était le centre et dont les limites étaient au nord et à l'est la Singine, au sud une ligne allant approximativement de Planfayon à Chénens, et à l'ouest de Chénens à Courtion, Cressier et Laupen. Ce territoire qui fut toujours appelé les « Anciennes Terres » de Fribourg et en allemand « die alte Landschaft », fut divisé en quatre circonscriptions dépendantes chacune d'une des quatre bannières de la ville. Au point de vue militaire Fribourg était divisée en quartiers ou bannières placés sous la surveillance directe d'un banneret (fig. 6). Ces bannières furent à la base de l'organisation militaire de la ville et un certain nombre de paroisses furent rattachées à chacune d'elles. Ainsi de la bannière du Bourg dépendaient : Marly, Ependes, Arconciel, Dirlaret, Planfayon, Chevilles, Praroman et Treyvaud.

¹) Voir : *Les Fiefs Tierstein et le Terrier de 1442*, par Pierre de Zurich, dans le tome XII des « Archives de la Société d'histoire du Canton de Fribourg ». Fribourg 1918.

De la bannière de l'Auge dépendaient: Guin, Tavel, Uberstorf, Heitenried, Wünnewyl et Bösingen.



Fig. 7. L'Avoyer de Fribourg prêtant serment au duc d'Autriche et tenant la bannière de Fribourg. Au-dessus es armes du duc d'Autriche. Manuscrit de 1410.

De la bannière de l'Hôpital dépendaient: Belfaux, Courtion, Barberèche, Cressier, Grolley et Cormondes.

De la bannière de la Neuveville dépendaient: Givisiez, Villars, Matran, Ecuwillens, Onnens, Autigny, Prez et Léchelles.

Fribourg resta sous la domination autrichienne jusqu'en 1452, et un document aux armes des Habsbourg est encore conservé aux Archives d'Etat. Ces armes figurent sur la première page de la « Handfeste » ou recueil des Franchises de Fribourg de 1410¹⁾ (fig. 7). Au-dessous de ces armes est représentée une scène intéressante, soit la prestation de serment de l'Avoyer de Fribourg entre les mains du duc d'Autriche. Ce document est du plus haut intérêt, car il constitue la plus ancienne représentation des armes de Fribourg²⁾. De sa main gauche l'Avoyer tient la bannière noire et blanche de la ville.

Abandonnée par la maison d'Autriche, trop éloignée pour lui porter un secours utile, Fribourg, menacée par ses ennemis, se plaça sous la protection de la Savoie et signa le 5 juin 1452 un traité par lequel elle reconnaissait la suzeraineté du duc de Savoie sur la ville et son territoire³⁾.

Hauterive. L'antique abbaye cistercienne d'Hauterive, fondée en 1127 par Guillaume de Glâne, formait avec ses domaines comme un petit état, enclavé dans les « Anciennes Terres » de Fribourg. Par le traité du 10 juin 1452, le duc de Savoie fit abandon à Fribourg de toutes ses prétentions sur l'avouerie d'Hauterive. L'Avoyer et le Conseil de la ville devinrent ainsi les protecteurs ou les avoués de ce monastère qui fit dès lors partie avec ses domaines des Anciennes Terres de Fribourg.

Cette abbaye portait les armes de l'ordre de Cîteaux ou de St-Bernard, soit: *de sable à la bande échiquetée d'argent et de gueules, écartelées avec celles qui avaient été attribuées à Guillaume de Glâne le fondateur d'Hauterive, soit: de gueules semé de croisettes d'argent, au lion d'or brochant sur le tout* (fig. 8). Par contre la terre d'Hauterive n'était représentée dans la série des armes des terres et bailliages que par les armes seules de son fondateur, mais souvent avec des variantes dans les émaux.



Fig. 8. Armoiries d'Hauterive.



Fig. 9. Ecu de Fribourg, avec les armes de ses bailliages, frappé vers 1530 (agrandissement).

Les Cantons suisses qui, dès la seconde moitié du XV^e siècle et le commencement du XVI^e siècle avaient conquis ou acquis de nouvelles terres, étaient fiers de ces agrandissements territoriaux et tenaient à en faire montre. Aussi lorsqu'ils firent frapper de nouveaux écus les ornèrent-ils des armoiries de leurs différents bailliages entourant les armes de l'Etat. Ainsi Berne fit frapper un écu de ce genre dès 1490, Soleure vers 1501, Zurich en 1512, Lucerne en 1518 et Fribourg vers 1530. Cet écu que nous reproduisons ici (fig. 9) est

¹⁾ Ce recueil écrit en 1410 renferme le Miroir de Sonabe ainsi qu'une traduction de la Handfeste de Fribourg.

²⁾ *Les armes de Fribourg en Uechtland*, par Max de Diesbach dans les *Archives héraldiques suisses* de 1903 page 48.

³⁾ Voir: Alb. Buchi, *Freiburgs Bruch mit Oesterreich, sein Übergang an Savoyen und Anschluss an die Eidgenossenschaft*, in « *Collectanea Friburgensia VII* », Freiburg, 1897.

pour plusieurs bailliages le plus ancien document nous donnant leurs armes.

Les guerres de Bourgogne. Les Cantons suisses avaient déclaré la guerre au duc de Bourgogne le 26 octobre 1474 et avaient commencé les hostilités par une expédition en Franche-Comté, où les Fribourgeois prirent une part glorieuse à la victoire d'Héricourt le 13 novembre.

Illens. Les Fribourgeois en voulaient à Guillaume de la Baume, seigneur d'Illens et d'Arconciel parce qu'il avait embrassé la cause du duc de Bourgogne. Aidées par celles de Berne les troupes de Fribourg prirent, le 4 janvier 1475, le château d'Illens d'assaut. Au congrès de Fribourg, en 1484, la possession de cette seigneurie fut reconnue à Fribourg seule qui en fit un petit bailliage auquel on attribua les armes de la famille des ministériaux d'Illens, soit: *de gueules au sautoir d'or* (fig. 10). Elles figurent déjà sur l'écu de Fribourg de 1531 ainsi que sur un vitrail rond du Musée de Fribourg, que nous reproduirons plus loin, datant de 1530 environ. Le bailli d'Illens résidait à Fribourg.



Fig. 10. Armoiries d'Illens.

Planfayon (en allemand: Plaffeyen). Fribourg avait acheté peu à peu plusieurs droits sur les terres de l'ancienne seigneurie de Planfayon et lors de la prise du château d'Illens les troupes fribourgeoises et bernoises s'emparèrent aussi de Planfayon et de La Roche, parce que ces deux localités dépendaient en partie de Guillaume de la Baume, seigneur d'Illens. En 1486 Fribourg racheta les droits que Berne et le couvent de Rueggisberg avaient sur Planfayon. Elle devint ainsi seule propriétaire de cette seigneurie dont elle forma un bailliage qui exista jusqu'en 1798 et dont le bailli n'était pas tenu à la résidence, mais habitait à Fribourg.



Fig. 11. Armoiries de Planfayon.

Les armes de ce bailliage étaient: *de sable à la fasce d'argent* (fig. 11). Elles figurent déjà sur l'écu de 1530 et sur le vitrail rond du Musée qui en donne les émaux, mais nous n'en connaissons pas l'origine. Elles sont portées encore actuellement par la commune de Planfayon.

Everdes. Othon de Langin, seigneur d'Everdes, s'était prononcé pour la cause du duc Charles le Téméraire, aussi les troupes fribourgeoises aidées de leurs alliés du comté de Gruyère, s'emparèrent-elles le 13 octobre 1475 de la seigneurie et du château d'Everdes. Après les guerres de Bourgogne Fribourg y installa un bailli et en 1497 Othon de Langin renonça à tous ses droits sur son ancienne seigneurie.

Après l'acquisition de Vuippens en 1547 un même bailli administra les deux bailliages réunis.

Les armoiries du bailliage d'Everdes figurent sur l'écu frappé vers 1530 et sur le vitrail rond du musée. Elles sont: *palé d'argent et de gueules*. Ce sont les armes des anciens sires d'Everdes.

(à suivre)